

Communauté d'Agglomération de Haguenau

Portrait d'agglomération

DATES CLÉS

- 1^{er} janvier 2017 : création de la Communauté d'Agglomération de Haguenau
- Président : Claude STURNI.

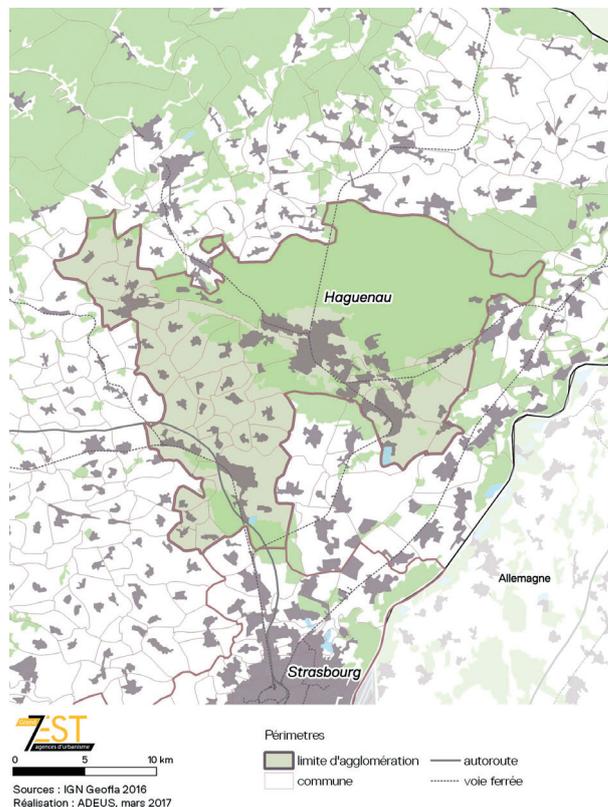
La Communauté d'Agglomération de Haguenau a été créée par fusion volontaire de quatre Communautés de Communes, région de Haguenau, Bischwiller et environs, Brumath, Val de Moder.

En conséquence, le périmètre du SCoT s'est élargi avec l'intégration de la Communauté de Communes de Brumath, couverte par le SCoT de la région de Strasbourg.

	Population	Nombre de communes	Superficie (km ²)
Communauté d'Agglomération de Haguenau	95 472	36	396
SCoT (nouveau périmètre 2017)	168 920	98	1 030

Part de la population de la ville-centre dans la Communauté d'Agglomération de Haguenau : 36 %

Part de la population de la Communauté d'Agglomération de Haguenau dans le SCoT : 56,5 %



COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE HAGUENAU

5 compétences de plein droit :

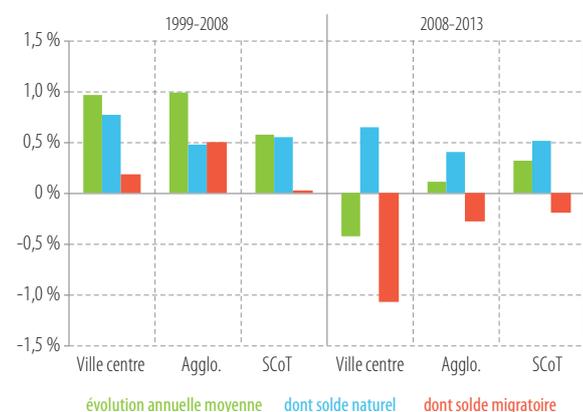
- Le développement économique et le tourisme
- L'aménagement de l'espace et la mobilité
- L'habitat et la politique de la ville
- Les aires d'accueil des gens du voyage
- La collecte et le traitement des déchets ménagers

LES DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET URBAINES

Les dynamiques démographiques ville centre/Agglo./SCoT.

Une croissance ralentie par un solde migratoire moins favorable

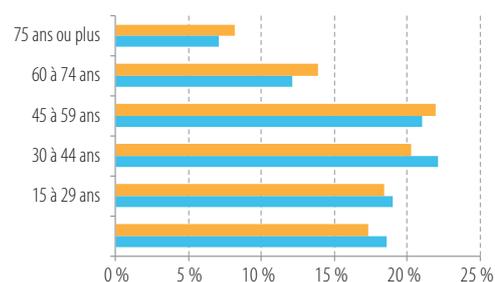
(source : INSEE)



De 1999 à 2013, la croissance démographique de la Communauté d'Agglomération s'est ralentie. Entre la période 1999-2008 et 2008-2013, elle passe de près de 1 % par an de croissance à 0,12 % principalement en raison de la chute de l'excédent migratoire qui devient négatif. Le solde naturel constitue donc désormais le moteur de la croissance. La ville centre a subi la même tendance avec un déficit migratoire important (-1 % par an) entre 2008 et 2013. Au cours de cette période, la ville a fait le choix de freiner l'ouverture du foncier pour élaborer un nouveau PLU, un nouveau PLH et lancer plusieurs grands projets. La Communauté d'Agglomération abrite une proportion relativement élevée de ménages actifs d'âge mur (30-59 ans). A l'opposé, un déficit existe pour la tranche 15-29 ans qui représentait en 2013 18 % de la population contre 24 % dans l'agglomération strasbourgeoise et 20 % en moyenne dans les 23 agglomérations du Grand Est. La présence de l'université strasbourgeoise explique en partie cet écart. Enfin, entre 2008 et 2013, on observe une progression de la part des tranches d'âge les plus élevées (+ 60 ans) traduisant comme ailleurs dans le Grand Est et en France une tendance au vieillissement de la population.

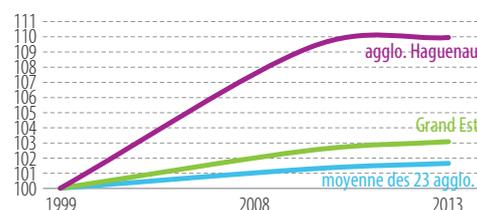
Évolution de la répartition de la population par tranches d'âges

en 2008 et en 2013. Une part importante de personnes d'âges mûrs et une tendance au vieillissement (source : INSEE)



Évolution comparée de la population

source : INSEE



REVENU ET INÉGALITÉS SOCIALES

	Agglomération de Haguenau	Évolution 2006-2014	Moyenne des 23 agglomérations
Revenu moyen des foyers fiscaux	26 772	+19,7 %	25 369 €
Part de foyers fiscaux non imposables	50	+10 points	55 %

source : DGI

	Agglomération de Haguenau	Moyenne des 23 agglomérations
Part de la population couverte par le RSA	5,4	8,7 % (moyenne)
IDH4	0,44	0,49 (médiane)

sources : INSEE, CAF, DGI

Le revenu moyen est supérieur à la moyenne des 23 agglomérations. D'autre part, la population couverte par le RSA y est nettement moins importante que dans les autres agglomérations. Cependant, la part des foyers non imposables s'est nettement accrue.

L'indice de développement humain, IDH4 est basé sur la somme de trois indicateurs de santé, d'éducation et de revenus dont les valeurs vont de 0 à 1. Plus les niveaux de revenus d'éducation et de santé sont élevés, plus l'on se rapproche de 1. Avec un indice de 0,44, la Communauté d'Agglomération de Haguenau est proche de la moyenne des intercommunalités du Grand Est.

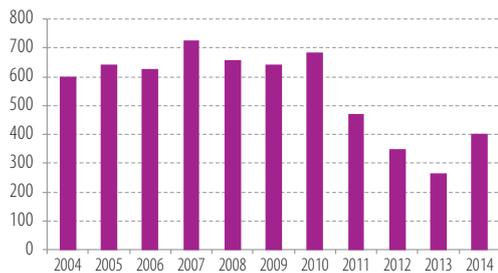
HABITAT ET CONSTRUCTION

Un ralentissement de la construction de logements neufs

Construction neuve sources : INSEE, Sit@del2

Communauté d'Agglomération de Haguenau	
Moyenne 2005-2009	659,2
Moyenne 2010-2014	434,8
Logements construits entre 2004 et 2014 pour 100 ménages	
Agglomération de Haguenau	15,8 %
Moyenne 23 agglomérations	11,7 %

Évolution de la construction neuve source : INSEE



Évolution de la vacance sources : INSEE, Sit@del2

Agglomération de Haguenau		Moyenne des 23 agglomérations	
2008	2013	2008	2013
5,7 %	6,9 %	7,1 %	8,4 %

Le territoire de la Communauté d'Agglomération de Haguenau possède un parc de logements dominé par les propriétaires occupants avec un faible taux de logements sociaux.

Sur les deux dernières décennies, la construction neuve reste relativement soutenue au regard des autres agglomérations du Grand Est mais elle a sensiblement baissé entre 2010 et 2013. La construction neuve sous forme de maisons individuelles notamment dans les villages est désormais plus contrainte. Les villes les plus importantes comme Haguenau, Bischwiller et Brumath jouent désormais un rôle important en favorisant le renouvellement urbain et les formes d'habitat plus denses et collectives.

Le niveau de vacance autour de 7 %, bien qu'en augmentation par rapport à 2008 (+1 point) est inférieur à la moyenne des 23 agglomérations (8,4 %) mais supérieur à la moyenne départementale. Ce taux permet encore toutefois une bonne fluidité du marché immobilier.

LES ÉCHANGES AVEC LES INTERCOMMUNALITÉS DU GRAND EST

Migrations résidentielles en 2013 avec les intercommunalités (principaux flux) - source : INSEE

Flux entrant		Flux sortant	
Eurométropole Strasbourg	24,0 %	Eurométropole Strasbourg	20,3 %
CC du Pays Rhénan	6,9 %	CC du Pays Rhénan	9,0 %
« Autres pays »	6,2 %	CC Niederbronn-Les-Bains	5,4 %
CC de Hanau- la Petite Pierre	5,6 %	CC du Pays de la Zorn	5,3 %
CC Niederbronn-Les-Bains	5,4 %	CC Sauer-Pechelbronn	4,8 %
CC Sauer-Pechelbronn	4,7 %	CC de la Basse-Zorn	4,6 %
CC de la Basse-Zorn	3,5 %	CC de l'Outre-Forêt	4,4 %
Métropole du Grand Paris	2,6 %	CC de Hanau- la Petite Pierre	4,2 %
CC de l'Outre-Forêt	2,2 %	CC du Canton d'Erstein	3,0 %
CC du Pays de la Zorn	1,8 %	CC de la Plaine du Rhin	2,8 %

Navettes domicile-travail en 2013 avec les intercommunalités (principaux flux) - source : INSEE

Flux entrant		Flux sortant	
CA de Haguenau	56,5 %	CA de Haguenau	57,5 %
Eurométropole Strasbourg	8,0 %	Eurométropole Strasbourg	21,0 %
CC Niederbronn-Les-Bains	5,7 %	ND (Allemagne)	4,2 %
CC du Pays Rhénan	4,5 %	CC Niederbronn-les-Bains	3,2 %
CC Sauer-Pechelbronn	4,3 %	CC de la Basse-Zorn	2,8 %
CC de la Basse-Zorn	3,8 %	CC du Pays Rhénan	2,7 %
CC de l'Outre-Forêt	3,1 %	CC de Hanau- la Petite Pierre	0,9 %
CC de Hanau- la Petite Pierre	3,0 %	CC Sauer-Pechelbronn	0,9 %
CC du Pays de la Zorn	2,7 %	CC du Pays de Wissembourg	0,8 %
CC de Saverne-Marmoutier-Sommerau	1,2 %	CC de Saverne-Marmoutier-Sommerau	0,8 %

Les échanges avec l'Eurométropole sont de loin les plus importants. En 2013, on recensait 955 personnes venues de l'Eurométropole s'installer dans une des communes de la Communauté d'Agglomération de Haguenau soit 24 % des nouveaux arrivants (au cours des 5 années précédentes). Dans le même temps, 737 ont quitté le territoire pour s'installer dans une des communes de l'Eurométropole soit 20,3 % des flux sortant. L'attractivité de la métropole est certaine vis-à-vis des jeunes, étudiants et actifs alors que la Communauté d'Agglomération attire des ménages d'âge mur (PLH Haguenau, PLU de l'Eurométropole).

Les échanges sont également importants avec ceux issus des intercommunalités de l'Ouest de l'Alsace du Nord (Petite Pierre, Niederbronn, Sauer-Pechelbronn) avec lesquelles le bilan est positif ; le bilan s'inverse avec les intercommunalités situées au Nord, à l'Est et au Sud (Pays Rhénan, Basse Zorn, Outre Forêt)

La proximité de l'Allemagne explique la part significative de la catégorie « autres pays ».

Les échanges avec les autres agglomérations françaises hors Paris sont négligeables.

En 2013, si l'on considère les 10 premiers flux avec les autres intercommunalités, 2 508 personnes s'étaient installées sur le territoire de la Communauté d'Agglomération au cours des 5 années précédentes, contre 2 318 qui en étaient parties

Part des actifs occupés vivant et travaillant sur le territoire source : INSEE

Agglomération de Haguenau	Moyenne des 23 agglomérations
57,5 %	76 %

La Communauté d'Agglomération abrite environ 44 000 emplois. Près de 25 000 de ces emplois sont occupés par des habitants de la Communauté d'Agglomération de Haguenau et donc 19 000 le sont par des personnes habitant à l'extérieur principalement de l'agglomération. La part des actifs occupés et travaillant sur le territoire (57,5 %) est donc relativement élevée si l'on considère la proximité des pôles d'emplois majeurs que sont l'agglomération de Strasbourg et l'Allemagne qui attirent respectivement 8 998 et 1 798 actifs en 2013. A une échelle plus fine et fort logiquement, l'Est de la Communauté (Bischwiller, Oberhofen, Rohrwiller) est polarisé par l'Allemagne alors que le Sud de Haguenau, l'Est par l'agglomération de Strasbourg (SCOTAN, rapport de présentation, 2015).

En revanche, la prépondérance des flux internes au périmètre du SCoT de l'Alsace du Nord apparaît clairement. L'agglomération de Haguenau constitue un pôle d'emplois important pour toute l'Alsace du Nord même si les secteurs de Niederbronn, du Pays Rhénan, de la Basse Zorn attirent aussi en nombre des actifs de la Communauté d'Agglomération de Haguenau.

En 2013, si l'on considère les 9 premiers flux entrants et sortants, 15 889 personnes sortent chaque jour de la Communauté d'Agglomération de Haguenau pour aller travailler alors qu'un peu plus de 16 000 y entrent. C'est donc un bilan quasiment équilibré.

LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

Une certaine résilience de l'économie locale

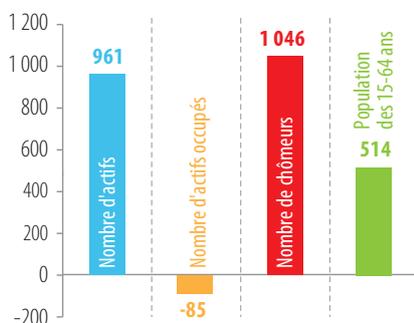
		Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
2008	Haguenau agglo.	74,9 %	68 %	9,1 %
	Moyenne des 23 agglo.	70,4 %	61,5 %	12,7 %
2013	Haguenau agglo.	75,8 %	67,4 %	11,1 %
	Moyenne des 23 agglo.	71,2 %	60,3 %	15,4 %

source : INSEE

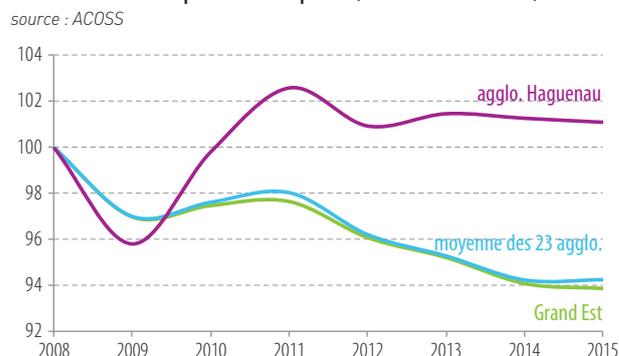
De 2008 à 2014, années correspondant à une conjoncture nationale et internationale défavorable, l'emploi salarié privé est resté stable alors qu'il diminuait sensiblement ailleurs dans le Grand Est et dans les agglomérations (-6 %) ; et ce alors même que la part des emplois « productifs » exposés à la concurrence est relativement élevée sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Haguenau.

Le taux de chômage s'est accru jusque 2013 mais reste bien en dessous de la moyenne des 23 agglomérations.

Variation 2008-2013 des 15-64 ans, des actifs, des actifs occupés et des chômeurs (source : INSEE)



Évolution de l'emploi salarié privé (base 100 en 2008) source : ACOSS

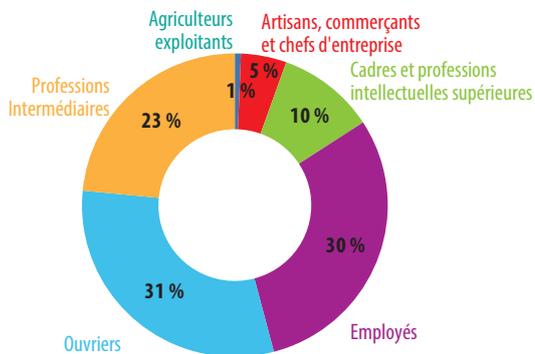


Si l'on considère la zone d'emploi Haguenau Niederbronn, le taux de chômage est plus bas aux alentours de 7 % sur la période 2012-2016 et 7,2 % au 4^{ème} trimestre 2016 (source INSEE, janvier 2017). La situation allemande est plus favorable avec un taux de chômage de l'ordre de 3,6 % dans la région de Karlsruhe, (source : Eurostat, 2016).

Un territoire marqué par la présence d'emplois industriels

Les catégories socioprofessionnelles des actifs

source : INSEE



La Communauté d'Agglomération de Haguenau se distingue par le poids des ouvriers, 31 % contre 25 % en moyenne dans les autres agglomérations du Grand Est. La présence de nombreuses installations industrielles autour de Haguenau et en Alsace du Nord explique cette prépondérance. A l'inverse, le taux des cadres est relativement faible (10 % contre 14 % en moyenne dans les 23 agglomérations). Les fonctions métropolitaines supérieures regroupent les activités liées à la gestion, aux finances, à la recherche, aux télécommunications, services aux entreprises, transport... Elles sont relativement peu représentées dans la Communauté d'Agglomération, 19 % des emplois, un chiffre toutefois comparable à celui des agglomérations de même taille.

Part de l'emploi présentiel

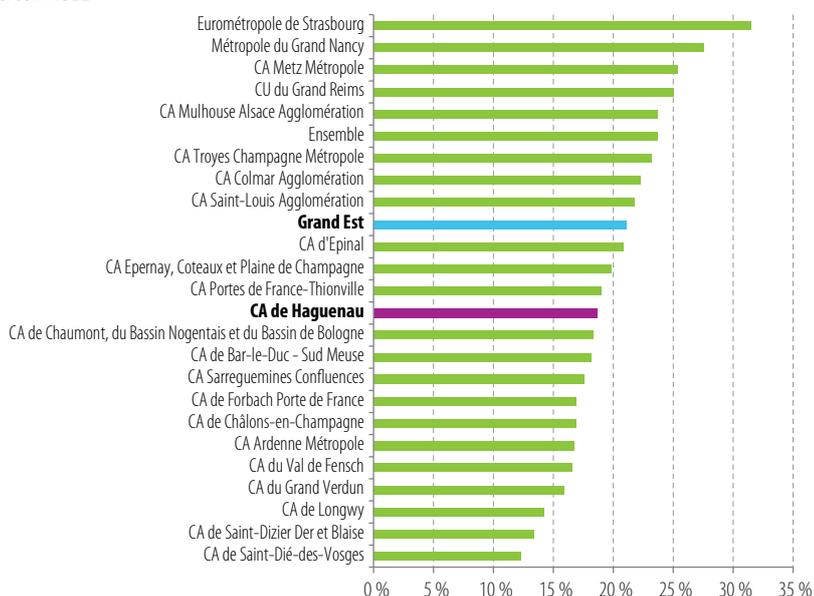
source : INSEE

	Agglomération de Haguenau	Moyenne des 23 agglomérations
2008	61,4%	67,4%
2013	61,5%	68,7%

Les activités présentes ont pour objet la satisfaction des besoins des personnes présentes dans le territoire (ces personnes peuvent être résidentes ou touristes). Les activités non présentes sont les activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone d'emploi ainsi que les services dédiés à ces entreprises de production (observ'Agglo, FNAU, 2016). La Communauté d'Agglomération de Haguenau se caractérise par une présence élevée des activités non présentes ou productives en raison du poids de l'industrie. Les emplois productifs ont relativement bien résisté bien que plus exposés à la conjoncture économique et à la concurrence internationale.

Part d'emplois dans les fonctions métropolitaines supérieures en 2013

source : INSEE



LES ACTIONS, LE(S) PROJET(S)

État des lieux des documents cadres (état d'avancement, périmètre...) et autres documents définissant la ou les stratégie(s) territoriales.

- SCoT de l'Alsace du Nord approuvé le 17 décembre 2015
- PLU intercommunal de Bischwiller et environ (6 communes)
- PLU intercommunal de Val de Moder (8 communes)
- Plan climat du pays d'Alsace du Nord (144 communes)
- PLU et PLH de la ville de Haguenau

Autre document non réglementaire

- Contribution du « territoire de Haguenau » au Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation. Cette contribution, formalisée à l'occasion des consultations relatives au SRDE21 «déborde» volontairement sur des problématiques relevant du SRADDET. Ce document y fait donc aussi référence en l'occurrence.

Quel est le positionnement géostratégique de l'agglomération ? Quelle est sa vision de sa place dans le Grand Est ? Sur quelle alliance se projette-t-elle ?

Le positionnement géostratégique de la Communauté d'Agglomération de Haguenau découle de l'axe n° 1 tel que libellé dans le PADD du SCoT de l'Alsace du Nord : « assurer le dynamisme et l'identité du territoire de l'Alsace du Nord, entre Karlsruhe et Strasbourg ». La Communauté d'Agglomération de Haguenau veut jouer, dans ce cadre, la fonction de « pôle relais », au bénéfice de tout le territoire Nord-alsacien, des dynamiques des « métropoles régionales » que sont Strasbourg et Karlsruhe.

Place dans le Grand Est : territoire à fonction de « passeur » entre la Technologie Region de Karlsruhe et l'Eurométropole. Cette fonction doit être consolidée et développée.

Le réseau d'alliance est pluriel et doit être approfondi dans le cadre de la Communauté d'Agglomération de Haguenau qui vient de naître : Eurométropole, Eurodistrict PAMINA, Technologie Region (qui couvre d'ores et déjà la partie badoise et « palatine » de l'Eurodistrict PAMINA) et ville de Karlsruhe, région métropolitaine du Rhin supérieur, région métropolitaine Rhein-Neckar.

Quelles sont les priorités affichées en matière de développement économique (offre immobilière et foncière, soutien aux commerces, organisation de l'innovation sur le territoire...)?

Pour ce chapitre, la contribution déjà faite par le territoire dans le cadre du SRE21 fait référence.

On rappelle ici, quelques points :

- Développer un éco-système productif local au carrefour des dynamiques françaises de l'« usine du futur » et de celles, allemandes, de l'industrie 4.0.. Plusieurs sites sont concernés (Plateforme départementale d'activité de Brumath, Parc d'activités des Couturiers à Bischwiller, les secteurs de Reichshoffen-Niederbronn et du Nord de l'Alsace, de manière générale, sont également concernés).

- Désenclaver le territoire pour le rendre plus attractif : valorisation de l'axe Lauterbourg-Strasbourg (couloir européen Rotterdam – Gènes), voie de liaison Sud » de Haguenau, accès à l'internet THD.
- Devenir un territoire de référence en matière d'« open innovation » en lien avec l'Eurométropole et les centres de compétences régionaux – y compris transfrontaliers (porteurs locaux pressentis : alliance industriels-ADEC-CAIRE-IUT de Haguenau).
- Développer et renforcer les filières de formation supérieure et universitaire (objectif, à dix ans, de 2 000 étudiants dans les filières d'enseignement supérieur de la Communauté d'Agglomération de Haguenau).
- Confier à l'ADEC la conduite d'un plan d'aide au « virage numérique » de nos petites et moyennes entreprises du secteur de l'économie résidentielle.
- Tirer profit des nouvelles opportunités locales dans le secteur de l'économie touristique (forêt de Haguenau labellisée « Forêt d'exception », produits touristiques autour de la culture et des savoir-faire industriels locaux).
- Tirer profit des ressources de la géothermie et autres filières énergétiques référencées par le Plan Climat territorial de l'Alsace du Nord.

La politique de « soutien au commerce » découle très directement du parti d'aménagement pris, en l'occurrence, dans le cadre du SCOTAN.

Quel est l'état d'avancement des projets (à l'étude, programmé, en cours, achevé). Quels sont ceux qui sont d'échelle Grand Est ?

Stratégie de Développement économique de la Communauté d'Agglomération de Haguenau :

En cours d'approfondissement avec les instances ad hoc, vu la création toute récente du nouvel EPCI (1er janvier 2017)

Pôle d'échange multimodal de l'agglomération de Haguenau : en cours de réalisation : lancement des appels à projet pour la réalisation de l'espace « gare (SNCF) et services » (2017). A venir : réaménagement de la gare routière et construction d'un silo (dont abri vélos) pour augmenter la capacité de stationnement sur site.

- **Voie de liaison Sud : projet** déclaré d'utilité publique (2016). Acquisition foncière en cours (depuis 2016). Rappel : la suppression du passage à niveau de la route de Weitbruch avec un franchissement des voies par un ouvrage d'art est un élément important du projet. Le soutien de la Région est nécessaire.

A étudier

- Développement de l'offre de formation supérieure dans la Communauté d'Agglomération de Haguenau au bénéfice de l'ensemble du territoire, notamment dans le domaine des formations professionnelles post-bac (dont universitaires) à vocation transfrontalière.
- Développement de l'offre et des capacités d'accueil locales en formation continue.
- Remise en service, dans une perspective d'intérêt régional, des friches ferroviaires :
 - Haguenau – Oberhoffen/Bischwiller – Soufflenheim – Rountzenheim/Roeschwoog – Rastatt.
 - Obermodern – Schweighouse – Haguenau.

Autre :

Attente d'une antenne de la Région Grand-Est dans la ville-centre de la Communauté d'Agglomération de Haguenau (voir point suivant).

Quelles sont les priorités affichées en matière d'attractivité résidentielle ? Urbanisme, habitat, transports, grands équipements, environnement...

Urbanisme et habitat

La politique de l'habitat et de l'urbanisme de la Communauté d'Agglomération de Haguenau a été arrêtée dans le cadre du SCOTAN. Il s'agit de « bâtir un territoire équilibré et cohérent », autour de pôles urbains organisés en 5 « niveaux ». Le SCOTAN établit un parti d'aménagement qui confie aux « agglomérations » (niveau 1) et aux « villes-relais » (niveau 2) l'essentiel du développement territorial dans ces domaines.

Transports et communications (voir aussi partie précédente).

Intégrer fortement la Communauté d'Agglomération de Haguenau, ainsi que l'ensemble du territoire de l'Alsace situé au Nord de Strasbourg, dans les réseaux de communication de l'axe rhénan (pour le transport des personnes, même si l'analyse vaut aussi pour le transport des marchandises).

Le territoire d'influence de Haguenau, soit l'Alsace du Nord versant rhénan, est l'un des deux territoires alsaciens, avec la région de St-Louis-Bâle, le plus marqué par le travail frontalier en Alsace. C'est aussi le point le plus en contact avec les pôles de développement et moteurs économiques du Bade-Wurtemberg que sont la « Technologie Region » de Karlsruhe et la grande région de Stuttgart. Mais ce territoire est marqué par un enclavement relatif qui ne permet pas de tirer pleinement parti du dynamisme économique et entrepreneurial des Länder voisins. L'examen des réseaux de transports et des axes routiers fait apparaître l'Alsace du Nord comme une « cluse » dans l'espace du Rhin supérieur. A hauteur de la frontière Nord avec l'Allemagne, l'ensemble des réseaux, côté allemand, se replie sur la rive droite du Rhin et, au Sud de la Communauté d'Agglomération de Haguenau, côté français, est très orienté sur la seule métropole strasbourgeoise et – au-delà – vers Paris. Les réseaux font apparaître, schématiquement, l'Alsace du Nord comme « finistère » de l'espace alsacien. Cette situation joue défavorablement pour l'attractivité résidentielle de ce territoire et, par contrecoup, sur la capacité de la Communauté d'Agglomération de Haguenau à jouer pleinement une véritable fonction de « pôle relais » à l'échelle régionale.

Deux priorités sont principalement à prendre en compte :

- L'axe Sud-Nord (TER), en développant des liaisons - sans rupture de charge en gare de Strasbourg - de la Communauté d'Agglomération de Haguenau et de l'Alsace du Nord dans le couloir ferroviaire Bâle-Mulhouse-Colmar-Strasbourg se prolongeant, au Nord, vers Landau-Neustadt par Haguenau-Wissembourg.
- L'axe Est-Ouest par un ancrage fort de l'Alsace du Nord dans le réseau de transport public de la grande région de Karlsruhe pour ancrer le territoire dans les dynamiques économiques et urbaines de Karlsruhe en complément de celles de l'Eurométropole.

Deux projets doivent être pris en considération dans ce cadre :

- La réutilisation de la ligne ferroviaire Haguenau-Oberhoffen/Bischwiller-Soufflenheim-Rountzenheim/Roeschwoog-Rastatt qui

a le grand avantage d'exister et d'être en site propre intégral depuis la sortie de la gare de Haguenau jusqu'à l'entrée de Rastatt (36 km). De même, dans une perspective d'intérêt régional Grand Est, la réutilisation du tronçon Obermodern-Haguenau.

- Le déploiement des réseaux numériques déjà cité au chapitre précédent. A titre d'information, la Communauté d'Agglomération de Haguenau va se saisir de cette compétence qui est considérée comme prioritaire pour ce nouveau territoire.

Grands équipements

- Pôle d'échange multimodal de la ville-centre de la Communauté d'Agglomération de Haguenau pour lui permettre de jouer son rôle de pôle relais en Alsace du Nord et de 4^{ème} pôle structurel de versant alsacien de la région Grand Est.
- Voie de liaison Sud pour améliorer le trafic Est-Ouest sur l'axe Niederbronn – bande-rhénane Sud (Drusenheim-Herrlisheim) et le désenclavement d'équipements d'intérêt régional.
- Développement de l'offre de formation supérieure (objectif : 2 000 étudiants dans 10 ans – 1 200 actuellement) dont celle de l'IUT de Haguenau par la création d'un 4^{ème} département.
- « Grande salle » (cf. projet urbain des gares) à destination de l'ensemble du territoire au Nord de l'Eurométropole.

Environnement

- En dehors des partis pris dans les divers schémas ad hoc, on peut signaler ici la démarche (en cours) de labellisation « Forêt d'exception » de la forêt indivise de Haguenau.

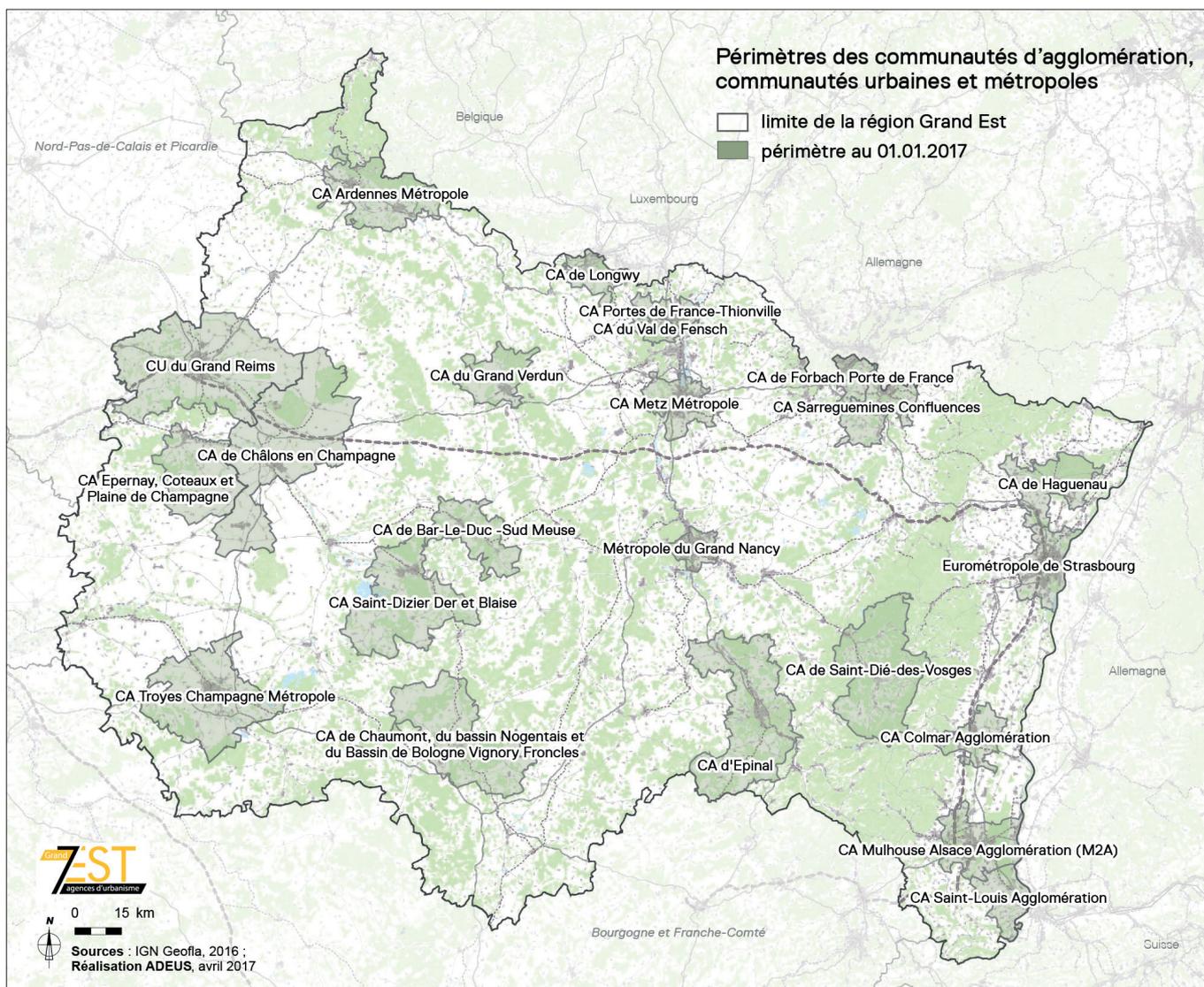
QU'ATTEND L'AGGLOMÉRATION DU SRADDET ?

Globalement :

La reconnaissance de la spécificité rhénane du versant alsacien de la région Grand Est, la prise en compte de cette réalité dans les décisions régionales et nationales (contrat de plan E-R) d'aménagement (ex. : fort ancrage rhénan des réseaux de communication de la « façade alsacienne », affirmation forte de l'Unistra comme « Université européenne », etc.) et dans les politiques publiques de manière générale. Pour ce dernier point, nous pensons tout spécialement au développement du bilinguisme et à celui de l'enseignement bilingue dans la perspective des objectifs retenus, pour l'Alsace, à l'horizon 2030 : « 25 % d'élèves dans le cursus bilingue paritaire à l'horizon 2030 en CM2 ». Cet objectif doit être encore plus ambitieux dans un territoire comme celui de la Communauté d'Agglomération de Haguenau.

De manière plus particulière pour la Communauté d'Agglomération de Haguenau :

Assurer la vitalité du territoire au Nord de l'Eurométropole en confortant la Communauté d'Agglomération de Haguenau comme quatrième pôle structurel du versant alsacien et rhénan de la région Grand Est. A ce titre, Haguenau, ville centre de la Communauté d'Agglomération de Haguenau, souhaite accueillir une « antenne forte » de l'administration régionale, au service de l'ensemble du territoire au Nord de l'Eurométropole.



Les « 23 agglomérations » désignent les communautés d'agglomérations, métropoles et communauté urbaine de la Région Grand Est.



Mars 2017

Analyse et rédaction : **Reynald Bavay, ADEUS**
 Traitement statistique : **Marie Charlotte Devin, AGURAM**
 Cartographie : **Fanny Chailloux, ADEUS**
 Mise en page : **ADEUS**